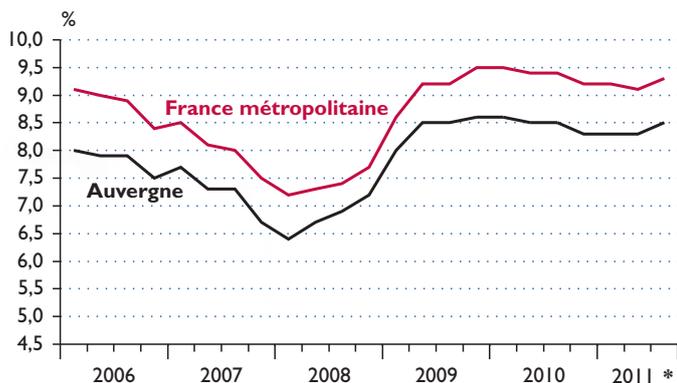


Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle

Données CVS

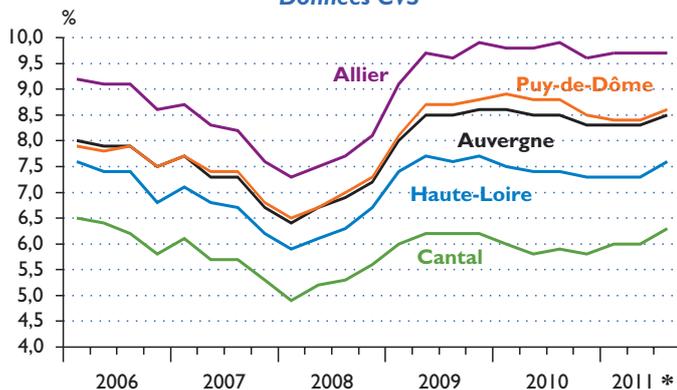


* T3 Provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle

Données CVS



* T3 Provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Dégradation trimestrielle en Auvergne comme au niveau national

En Auvergne, le 3^e trimestre 2011 s'achève sur une augmentation du chômage. Celui-ci touche désormais 8,5 % de la population active (en données corrigées des variations saisonnières) contre 8,3 % au trimestre précédent.

À l'échelon métropolitain, le taux reste plus élevé (9,3 %). Mais il enregistre une hausse trimestrielle de même ampleur que celle relevée dans la région, soit + 0,2 point.

Sur un an, le taux de chômage reste stable en Auvergne alors qu'il se réduit de 0,1 point au niveau national. ▶

Stabilité trimestrielle dans l'Allier, assortie d'un léger recul sur un an

Au 3^e trimestre 2011, le taux de chômage de l'Allier reste le plus élevé de la région Auvergne (9,7 % de la population active) et sans changement par rapport à celui du trimestre précédent. Néanmoins, il s'est réduit de 0,2 point sur un an.

Dans le Cantal, le taux de chômage atteint 6,3 %, en hausse de 0,3 point par rapport à celui du 2^e trimestre. Par rapport au 3^e trimestre 2010, il progresse de 0,4 point.

En Haute-Loire, le taux de chômage augmente également de 0,3 point au cours du 3^e trimestre 2011. Fin septembre, il se situe à 7,6 %, soit 0,2 point de plus qu'en septembre 2010.

Le taux de chômage du Puy-de-Dôme (8,6 %) est le plus proche de la moyenne régionale. Il s'oriente à la hausse par rapport à celui du trimestre précédent (+ 0,2 point). En revanche, il s'améliore de 0,2 point en évolution annuelle. ▶

▶ Alain BATIFOULIER, Insee

Methodologie

La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation d'une part du chômage départemental et, d'autre part, de la population active occupée.

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage (France métropolitaine) à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite désaisonnalisée (corrigée des variations saisonnières). La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations d'emploi au lieu de résidence par département au 31 décembre de chaque année. Ces dernières sont trimestrialisées à l'aide des évolutions trimestrielles de l'emploi observées à partir des déclarations aux URSSAF.

Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimés.

Taux de chômage trimestriels localisés (moyenne corrigée des variations saisonnières)

	2010		2011		
	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre*
Allier	9,9 %	9,6 %	9,7 %	9,7 %	9,7 %
Cantal	5,9 %	5,8 %	6,0 %	6,0 %	6,3 %
Haute-Loire	7,4 %	7,3 %	7,3 %	7,3 %	7,6 %
Puy-de-Dôme	8,8 %	8,5 %	8,4 %	8,4 %	8,6 %
Auvergne	8,5 %	8,3 %	8,3 %	8,3 %	8,5 %
France métropolitaine	9,4 %	9,2 %	9,2 %	9,1 %	9,3 %

* Données provisoires

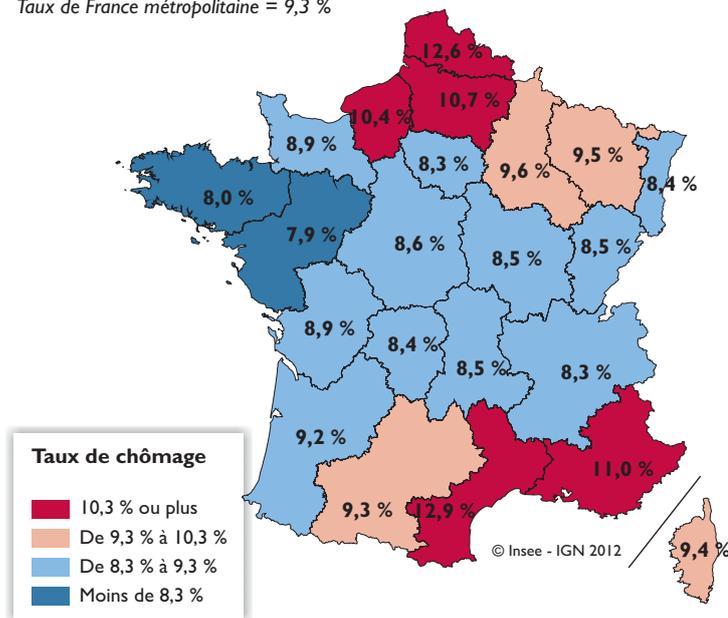
Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Taux de chômage régionaux au 3^e trimestre 2011

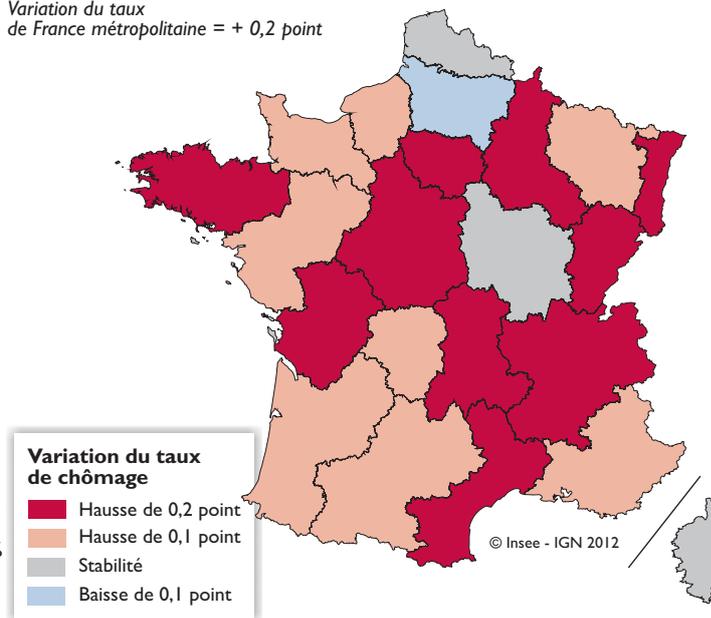
» Variation des taux de chômage régionaux entre le 2^e trimestre 2011 et le 3^e trimestre 2011

Taux de France métropolitaine = 9,3 %

Variation du taux de France métropolitaine = + 0,2 point



Source : Insee, Taux de chômage localisés



Source : Insee, Taux de chômage localisés

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne